

**UNE BANNIÈRE VERTE ET BLEUE POUR UN RENOUVEAU DU TOURISME DANS LES OUTRE-MER**

**Colloque sous le haut patronage de Gérard LARCHER, Président du Sénat  
organisé par la Délégation sénatoriale à l'outre-mer en partenariat avec la FEDOM**

*(Palais du Luxembourg, Salle Clemenceau – 30 septembre 2015)*

<b>14H00</b>	<b>ACCUEIL</b>
<b>14H30</b>	<b>OUVERTURE</b>  Michel MAGRAS, Président de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer  Jean-Pierre PHILIBERT, Président de la Fédération des entreprises d'outre-mer (FEDOM)

14H50

***Table ronde n° 1***

**Le tourisme dans les outre-mer :  
Un secteur tributaire des politiques publiques et exposé aux défis environnementaux et climatique**

***Séquence 1***

***Le tourisme : un secteur d'activité exposé au risque climatique et tributaire des politiques environnementales***

↪ La fragilité d'un secteur confronté, notamment, aux effets du dérèglement climatique :

- Caractère insulaire et zones tropicales : une exposition accrue à l'aléa climatique
- Les répercussions sanitaires du réchauffement : l'expansion des maladies vectorielles
- Les atteintes massives au patrimoine naturel : la prolifération d'espèces invasives, l'envahissement des plages par les sargasses, la "crise requins" à La Réunion

↪ Un secteur lourdement tributaire des politiques environnementales :

- Assainissement et approvisionnement en eau douce, deux défis majeurs pour les outre-mer
- Approvisionnement en énergie : des territoires pilotes pour le développement des énergies renouvelables en dépit d'une dépendance encore avérée

## ***Séquence 2***

### ***Un soutien public indispensable à l'épanouissement d'un secteur appelé à jouer un rôle pivot dans le développement des territoires***

- ↪ Une industrie touristique qui ne joue pas encore le rôle pivot qui lui reviendrait naturellement dans les outre-mer : panorama du secteur dans les différents outre-mer
- ↪ L'aménagement d'un cadre favorable incombant à la puissance publique pour gommer les désavantages comparatifs :
  - l'adaptation des normes et des formalités (visas notamment) aux réalités des outre-mer et de leur environnement régional
  - les missions régaliennes : mission de conciliation dans les conflits d'usage ; missions de sécurité publique (souveraineté sur les zones maritimes, sécurité civile, équipements sanitaires performants...)
  - l'aide fiscale à l'investissement productif (financement des infrastructures d'aménagement et de desserte) et question de l'allègement des charges
  - Les problématiques de formation et de recrutement des personnels

16H00

***Table ronde n° 2***

**Le renouveau du tourisme dans les outre-mer :  
Un secteur pilote à structurer pour la mise en valeur de patrimoines naturels et culturels exceptionnels**

***Séquence 1***

***Le tourisme dans les outre-mer : un moteur pour l'innovation et un foisonnement d'initiatives pour mettre en valeur des patrimoines naturels et culturels exceptionnels***

↪ L'activité touristique, un moteur pour la promotion de nouvelles technologies et la réalisation d'expérimentations pilote (climatisation à l'eau glacée des profondeurs océaniques ; techniques d'assainissement dans des zones sensibles...)

↪ Une diversification de l'offre touristique centrée sur une mise en valeur des patrimoines naturels et culturels :

- Le tourisme de bien-être : miser sur le très haut de gamme
- La mise en valeur des patrimoines naturels terrestres et marins
- La promotion des identités culturelles et la mise en valeur des patrimoines historiques
- d'autres formes de tourisme : tourisme d'affaires, tourisme médical, sportif...

## **Séquence 2**

### ***Fédérer les initiatives pour impulser des dynamiques territoriales au service des identités touristiques***

↳ La définition de stratégies territoriales fondées sur une identité : forger une image pour donner de la visibilité au produit touristique

↳ Saisir les opportunités régionales et créer des synergies de bassin (le développement de la croisière ; les accords de desserte aérienne ; la coopération régionale pour combiner sur un séjour divers types de tourisme...)

**18H45**

## **CLÔTURE**

George PAU-LANGEVIN, Ministre des outre-mer

Message de Matthias FEKL, Secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger